

NR Tours - La vaccination, " un geste citoyen "

25/04/2014 05:35



Zoha Maakaroun est médecin au service des maladies infectieuses au CHRU de Tours.

[" Les risques sont plus grands que les bénéfices "](#)

En France, trois vaccins sont obligatoires : ceux contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Les autres sont recommandés par un comité d'experts. Mais, pour Zoha Maakaroun, praticienne au service des maladies infectieuses du CHRU de Tours, recommandations ou obligations, la vaccination est « *avant tout un moyen de protection individuelle mais également collective contre certaines maladies d'origine infectieuse* », c'est tout simplement « *un geste citoyen* ».

Et, pour elle, le bénéfice d'une vaccination généralisée est largement favorable : « *C'est grâce aux vaccins que l'on a réussi à éradiquer certaines maladies, comme la variole. D'autres pathologies reviennent car la population n'a pas une couverture vaccinale suffisante, soit dans les pays en développement parce qu'ils n'ont pas les moyens, soit dans les pays développés car la population ne se fait pas vacciner.* » En effet, près d'un adulte français sur cinq n'est pas à jour dans ses vaccins.

Chez les nourrissons, en revanche, « *la couverture vaccinale est supérieure à 80 %* », souligne le médecin. Pour ceux qui ne sont pas à jour, pas de panique. « *Il ne faut pas tout recommencer. On complète en fonction de ceux qui manquent.* » La meilleure solution est donc de prendre rendez-vous avec son médecin traitant pour faire le point.

Le calendrier des vaccinations est consultable sur le site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé : www.inpes.sante.fr

F. V.